



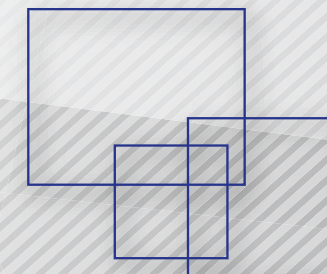
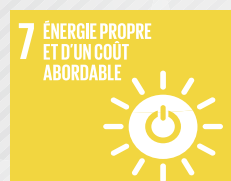
Ministère des Travaux Publics
(MINTP)

CONTRIBUTION DES PROGRAMMES ET DES APPROCHES HIMO A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



EAT/BP-Yaoundé

Le cas de l'assistance technique du BIT au ministère des travaux publics
dans le cadre des travaux d'aménagement de la route Kumba–Mamfe



Copyright ©

Organisation internationale du Travail 2019

Première édition 2019

Les publications du Bureau International du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n°2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: rights@ilo.org.

Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées. La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des plates-formes de distribution numérique. On peut aussi se les procurer directement en passant commande auprès de ilo@turpin-distribution.com. Pour plus d'information, consultez notre site Web www.ilo.org/publns ou écrivez à l'adresse ilopubs@ilo.org.

Novembre 2019
Imprimé à Yaoundé

PREFACE



Depuis bientôt une dizaine d'années, le Cameroun s'est doté d'un cadre stratégique de référence mettant l'accent sur deux piliers pour baliser son chemin vers l'émergence : la croissance et l'emploi. A côté des réformes structurelles destinées à moderniser l'économie, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a, entre autres, donné une priorité au développement des infrastructures, à la modernisation des finances publiques et à la création d'emplois décents.

Dans la dynamique engagée, le Ministère des Travaux Publics (MINTP), Ingénieur de l'Etat, s'est retrouvé au confluent de ces différents enjeux. Selon les termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, il a la mission d'assurer la supervision et le contrôle technique de la construction des infrastructures et des bâtiments publics ainsi que l'entretien et la protection du patrimoine routier national. Les infrastructures jouant un rôle central dans la production, le développement économique, la lutte contre la pauvreté, le MINTP a ainsi la charge d'un secteur névralgique d'accompagnement et de soutien à la croissance économique, à la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois et la distribution des revenus.

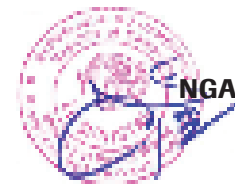
En la faveur des marges de manœuvres retrouvées suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés en 2006, le Gouvernement, à travers le Ministère des Travaux Publics, a consenti d'importants efforts pour mettre en œuvre un ambitieux programme de développement des infrastructures. Dans le domaine des infrastructures routières, la stratégie a consisté en l'amélioration progressive de l'état du réseau existant et l'augmentation du linéaire pour la desserte des zones enclavées.

Le projet d'aménagement de la route Kumba/Mamfe exécuté entre 2014 et 2017, s'est inscrit dans ce cadre stratégique. Il a consisté à la construction et la réhabilitation de 150,86 Km de route en béton bitumineux, des aménagements connexes dont la réhabilitation de routes communales, et une composante d'appui à la création d'emplois et au renforcement de l'employabilité des jeunes.

Conscient de la nécessité de faire de l'emploi le chaînon de liaison entre la croissance et la réduction de la pauvreté, le MINTP a souhaité réaliser, à cette occasion, une expérience pilote de promotion des activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) permettant de capitaliser et d'optimiser le potentiel emploi de ses projets d'infrastructures. Dans le cas d'espèces, il a fait recours à l'Assistance Technique du Bureau International du Travail (BIT), Agence de référence des Nations Unies pour les questions d'emploi des jeunes, pour un renforcement spécifique de ses capacités sur l'intégration effective des préoccupations d'emplois dans la mise en œuvre de l'une des composantes du projet.

La volonté du MINTP était d'allier l'objectif initial, la construction d'une infrastructure routière, à des ambitions connexes de création directe d'emplois durables et de distribution de revenus, de développement des Petites et Moyennes Entreprises, de valorisation des ressources locales et de renforcement de l'employabilité des jeunes. La mission d'Assistance Technique du BIT a été un modèle d'initiative alliant sa préoccupation première de désenclavement avec les exigences sociales, économiques et environnementales. Se faisant, elle a mis en évidence la capacité effective de l'approche HIMO à servir de levier à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette expérience réussie est utilisée dans le présent livret pour illustrer la contribution des programmes et des approches HIMO à la réalisation de cet agenda mondial.

Le Ministère des Travaux Publics du Cameroun exprime sa gratitude aux partenaires techniques et financiers qui ont rendu cette initiative possible, notamment la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et le Bureau International du Travail (BIT). Il s'engage à capitaliser au maximum, les acquis de ce projet pilote en s'appuyant notamment sur les capacités techniques acquises en matière de planification, d'exécution et de suivi des chantiers HIMO.



NGANOU DJOUMESSI Emmanuel
Ministre des Travaux Publics

INTRODUCTION

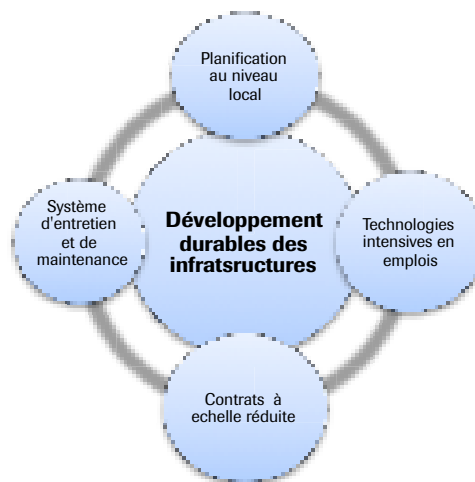
Les Objectifs de Développement Durable (ODD) consacrent un engagement mondial à assurer que chaque être humain réalise son potentiel dans la dignité et l'équité dans le cadre d'un environnement sain. Ils visent l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, l'élimination des discriminations et des exclusions dans un contexte de persistance de nombreux défis sociaux et économiques. Entrés en vigueur en janvier 2016, les ODD, 17 au total, étroitement liés les uns aux autres et précisés dans 169 cibles, se veulent une continuité des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) échues en 2015, dont les bonnes pratiques comptent être capitalisées. Toutefois les préoccupations nouvelles telles que les changements climatiques, la paix et la justice sont traitées. Les ODD se veulent plus larges et plus inclusifs de la communauté internationale. Ils sont ambitieux et recherchent une intégration parfaite des volets social, économique et environnemental.

L'ampleur des défis à relever impose une approche multiforme et la mobilisation de tous les leviers disponibles pour poursuivre et parachever les progrès déjà amorcés. Les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les citoyens sont appelés à agir en synergie pour exécuter cet agenda. Dans cette perspective, les approches à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) apparaissent comme un atout majeur au regard de la diversité de leurs applications dans divers secteurs avec de multiples acteurs.

Le programme d'investissement intensif en emplois, communément appelé approche HIMO, est un programme phare du Bureau international du travail (BIT) visant à lutter contre le chômage et le sous-emploi par le biais d'investissements publics, généralement dans le développement des infrastructures. Cette approche contribue au renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des secteurs publics et privés à fournir un travail productif et décent avec un impact garanti sur le plan économique, environnemental et social.

Les travaux d'infrastructure, liés à l'environnement et aux travaux agricoles peuvent être réalisés en utilisant une grande variété de méthodes de techniques et d'équipements. En tant que solution technique pour la création et la maintenance d'actifs physiques, ainsi que pour la création d'emplois et de revenus décents, la stratégie HIMO consiste à promouvoir des approches à forte intensité d'emploi et les technologies basées sur les ressources locales dans la réalisation d'investissements publics, en particulier pour les infrastructures locales. Les interventions des approches HIMO couvrent divers secteurs et sous-secteurs, notamment les routes rurales, l'irrigation, la conservation de l'eau et des sols, la foresterie communautaire et le patrimoine culturel.

Le recours à ces approches induit un accroissement et une amélioration des investissements publics (routes, irrigation, micro-barrages, logement, marchés, écoles, centres de santé, ...). Ils favorisent ainsi l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et la santé et, grâce à la réalisation d'infrastructures de production, l'accès à l'emploi à long terme dans d'autres secteurs comme celui de l'agriculture ou de l'industrie manufacturière.



De nombreux pays, principalement en Afrique et en Asie, avec l'assistance technique du BIT, ont une expérience dans les approches HIMO, mises en place depuis le début des années 1970; celles-ci ont au fil du temps véritablement évolué, tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre pour accorder davantage de place à la durabilité et à l'efficacité.

Au Cameroun en particulier, la première application s'est faite dans le PSU (Programme Social d'Urgence) à la suite de la dévaluation de 1994 dont elle visait à atténuer les effets sociaux. Au regard du succès enregistré, le Gouvernement avec l'assistante technique du BIT, a lancé plusieurs initiatives pilotes HIMO au début des années 2000 couronnées en 2008 par l'intégration de l'approche HIMO dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) comme outil d'amélioration de l'offre d'emploi.

Les avantages de l'approche HIMO ont été confirmés par de nombreuses études menées par l'OIT. Les faits stylisés indiquent que les programmes HIMO comparativement aux programmes HIEQ (Haute d'intensité d'Equipement) : (i) génèrent considérablement et rapidement plus d'emplois ; (ii) produisent des infrastructures aux standards requis ; (iii) soutiennent l'utilisation de technologies plus appropriées ; (iv) réduisent le besoin de devises étrangères ; (v) renforcent l'impact économique local, générant davantage de croissance, d'emplois et de revenus ; (vi) développent une variété de compétences techniques, notamment des compétences de planification, de négociation, et de prise de décision ; (vii) renforcent les liens entre et à l'intérieur des communautés.

Tous ces atouts confèrent aux programmes et aux approches HIMO une grande capacité à contribuer de manière substantielle à la réalisation de l'agenda 2030 porté par les ODD. Objectif par objectif, le présent document analyse cette contribution en s'appuyant essentiellement sur les faits stylisés, sur les leçons tirées de la mise en œuvre des Programmes HIMO, sur les évaluations disponibles de leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux.

L'expérience spécifique tirée de l'initiative pilote de l'assistance technique du BIT au Ministère des Travaux Publics (MINTP) Camerounais dans le cadre du Projet d'appui à la création d'emplois jeunes et au renforcement de l'employabilité des jeunes au cours des travaux d'aménagement de la route Kumba-Mamfé est prise à titre d'illustration¹. Pendant un peu plus de 2 ans, le BIT a accompagné le MINTP en organisant les séances de renforcement des capacités des cadres des administrations publiques locales, des PME, des jeunes ruraux y compris les femmes, autour des travaux de réhabilitation de la route en terre de 6 km, Kombone Bafaw –Lubange-Illey-Bikoro Bafaw, adjacente à la route principale, par l'utilisation des techniques à Haute Intensité d'Emplois (HIMO) sous forme d'un chantier école.



Objectif 1 : Pas de pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes
ses formes et partout dans le monde

Les cibles de cet objectif concernent l'élimination de l'extrême pauvreté (1.1), l'amélioration des conditions de vie (1.2), le développement des systèmes de protection sociale (1.3), la promotion de l'accès des pauvres et des personnes vulnérables aux ressources économiques, aux services de base, à la propriété et à des nouvelles technologies (1.4) et ; la résilience des pauvres et la réduction de leur exposition aux chocs et aux catastrophes (1.5).

La plupart des analyses sur la nature et les causes de la pauvreté mettent en évidence le rôle essentiel de la croissance du revenu et montrent que les échecs persistants des politiques de croissance s'accompagnent d'un fiasco non moins persistant des stratégies de réduction de la pauvreté. L'expérience des projets HIMO réalisés à travers le monde révèle un véritable avantage comparatif de cette option dans la distribution des revenus. La part des coûts salariaux est en moyenne de l'ordre de 30% pour les projets HIMO, soit trois à six fois plus importante que pour les technologies à haute intensité d'équipement où elle n'atteint que 5 à 10%. En distribuant davantage de revenus, les approches HIMO se présentent alors comme un canal par excellence de réduction de la pauvreté.

En outre, le recours aux techniques HIMO valorise l'exploitation des ressources locales (fournitures de piquets de bois, briques de terre, moellons, sable, débris de roches, cailloux, argile, ...) ; activités dans lesquelles exercent de nombreuses personnes issues des couches les plus défavorisées. Certaines de ces personnes bénéficient ainsi des effets indirects des dépenses effectuées dans le cadre de la réalisation des travaux tandis que d'autres profitent des effets induits par le surcroît de demande généré par les revenus, plus importants, distribués aux travailleurs locaux. Ces derniers constituent en effet très souvent le premier débouché pour les productions et services des populations défavorisées (Cible 1.1).

Appliquées au logement qui est d'ailleurs l'un de leur domaine d'expression par excellence, les techniques HIMO contribuent à l'amélioration des conditions matérielles d'habitation (standing de l'habitat, environnement de l'habitation, accessibilité physique à certaines infrastructures de base) qui ont des effets bénéfiques sur les conditions de vie des ménages pauvres et plus particulièrement ceux du milieu rural (Cible 1.2).

Par ailleurs, dans les zones rurales où les régimes de protection sociale sont très souvent limités voire non existants, les programmes HIMO tels que l'entretien des voiries fournissent un revenu régulier et prédictible, et ainsi, augmentent la sécurité des revenus et la protection sociale, tout au moins à l'échelle des projets (Cible 1.3).

Sur un autre plan, les approches HIMO contribuent à diffuser les normes internationales de travail auprès d'employeurs et de travailleurs qui évoluaient très souvent en marge de celles-ci. Par la systématisation des contrats de travail, l'élimination des discriminations, la mise en place de dispositif de santé et de sécurité au travail, la formation continue des travailleurs, le recours aux HIMO contribue inéluctablement à l'amélioration de l'accès des pauvres et des personnes vulnérables à l'emploi, aux revenus et à l'acquisition de compétences professionnelles (Cible 1.4).

Dans les zones rurales, où les emplois dans les autres secteurs sont relativement rares, l'approche HIMO fournit une alternative, et renforce par conséquent la résilience des ménages ruraux à une variété de chocs. Très souvent, les programmes HIMO fournissent une aide au revenu des pauvres après les catastrophes naturelles et pendant la période creuse d'emploi dans l'agriculture saisonnière (période de soudure). Se faisant, elles améliorent significativement la résilience des populations pauvres et réduisent leur exposition aux risques agricoles et aux aléas de conjoncture économique tels que la spéculation, la chute des prix et autres (Cible 1.5).

Le projet d'appui à la création d'emplois et au renforcement de l'employabilité des jeunes réalisé en marge des travaux de construction de la route la Route Kumba/Mamfe au Cameroun sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), a contribué à l'élimination de l'extrême pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. Les salaires payés aux travailleurs recrutés localement ont été estimés à 49 194 748 FCFA et des activités génératrices de revenus ont été initiées. A l'issue des travaux du chantier école, nous avons constaté un accroissement du seuil de pauvreté qui a atteint 1'566.76 FCFA par jour en moyenne soit 37602.30 FCFA/mois et 451,227.60 FCFA/an. Ce niveau du seuil de pauvreté étant largement supérieur à celui du niveau national (Cible 1.1). Les travaux réalisés ont contribué au désenclavement de la région du Sud -Ouest du Cameroun, permettant ainsi une réduction substantielle des coûts des transports et un meilleur accès aux marchés (revenus agricoles accrus) ainsi qu'à divers services de base (santé, éducation...). En outre, le recours aux techniques HIMO pendant l'exécution du projet a permis la valorisation et l'exploitation des ressources locales (fournitures de piquets de bois, moellons, sable, débris de roches, cailloux, argile, ...). Ces activités étaient généralement réalisées par les personnes issues des couches les plus défavorisées de la commune de Konye. Nous avons constaté également le développement du petit commerce autour du chantier avec le surcroît de demande généré par les revenus, plus importants, distribués aux ouvriers du chantier. Par ailleurs, cette fourniture régulière de revenus aux populations locales a réduit leur vulnérabilité et amélioré leur protection sociale avec la capacité régulière de paiement des soins de santé de base, de nourriture et de frais de scolarité pour les familles (Cible 1.3).



Objectif 2 : Faim "Zéro"

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Les domaines des cibles visées par l'objectif Faim "Zéro" sont de cinq ordres : Éliminer la faim (2.1), mettre fin à la malnutrition (2.2), doubler la productivité agricole (2.3), assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire (2.4) et, préserver la diversité génétique (2.5).

En contribuant à une distribution plus importante de revenus, le recours aux techniques HIMO, particulièrement en zone rurale, accroît la capacité des ménages pauvres à subvenir à leurs besoins alimentaires, y compris ceux des leurs enfants. Ils peuvent ainsi potentiellement accéder à une nourriture plus équilibrée et éviter les carences nutritionnelles (retards de croissance, émaciation, insuffisance pondérale) tout en répondant mieux aux besoins nutritionnels des catégories spécifiques que sont les adolescentes, les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes âgées membres de leurs familles (Cibles 2.1 et 2.2).

De manière certes encore plus indirecte, des organisations comme le Programme Alimentaire Mondial (PAM) font souvent recours aux formules Vivres Contre Travail (VCT) ou Vivres Pour formation (VPF) pour assister les communautés vulnérables participant aux travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) pour réaliser des projets de développement socio-économique.

La contribution des programmes HIMO est plus directe en ce qui concerne l'amélioration de la productivité agricole (Cible 2.4) et de la viabilité des systèmes de production alimentaire (Cible 2.4). Dans les zones rurales, améliorer les infrastructures rurales requiert une approche holistique et de long terme, qui inclut la construction ainsi que les réparations et la maintenance dès que cela est nécessaire. Cela réclame des systèmes de prestation appropriés, ainsi que le renforcement des capacités des personnes et des institutions locales ; domaines dans lesquels excellent les techniques et les programmes HIMO.

S'agissant particulièrement de la productivité agricole, les techniques HIMO sont appliquées pour la préparation des terres cultivables et les aménagements hydro-agricoles. A l'exemple du projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) au Bénin (2013-2017), elles ont fait leurs preuves dans l'aménagement des bas-fonds, la construction des routes de dessertes agricoles, des dépôts de stockage et la construction d'infrastructures d'irrigation durables. Ces dernières constituent un atout conséquent dans l'amélioration de la productivité agricole. En Afrique notamment, les zones irriguées contribuent pour 20% de la valeur de la production agricole alors qu'elles ne représentent que 3,5% des zones cultivées.

Dans le cas de certains projets HIMO, les revenus tirés de la réalisation des travaux ont été investis par les populations dans l'acquisition des intrants (semences, engrais, pesticides), de matériel agricole (motopompe, charrettes, porte-tout, animaux de traction, ...) et même dans des caisses d'épargne pour prévenir les périodes de soudure.

Les programmes HIMO affichent également une grande performance dans la lutte contre l'érosion des sols et les autres formes de dégradations des sols, qui chaque année, privent le monde de cinq à huit millions d'hectares de terres agricoles, et balayent 25 000 millions de tonnes de terres végétales. Ce faisant, ils contribuent à limiter la déperdition des ressources environnementales et à la conservation de certaines espèces et de leurs ressources génétiques (Cible 2.5).

En contribuant à l'augmentation des revenus des populations locales, le projet d'appui à la création d'emplois et au renforcement de l'employabilité des jeunes a contribué à l'élimination de l'extrême pauvreté dans la commune de Konye. Bien que les données statistiques ne soient pas encore disponibles, les enquêtes socio-économiques ont révélées que l'essentiel des revenus distribués sous forme de salaire étaient utilisés pour l'alimentation des ménages. Ce qui a contribué à éliminer la faim et diminuer la malnutrition (Cibles 2.1 et 2.2).

Par ailleurs, tout au long des travaux de réalisation du chantier école au cours du projet Kumba/Mamfe, la préservation de la diversité génétique a toujours constitué une problématique majeure. Cette préoccupation était d'autant plus importante que le projet portait sur la construction d'une route nouvelle. A cet effet, il a fallu doter les ouvriers sur le chantier des outils et techniques nécessaires pour limiter l'impact de la construction de la route sur la diversité génétique et préserver ainsi l'écosystème terrestre très riche de la région au cours des travaux de débroussaillage, de décapage de la terre végétale, d'élagage des arbres, de coupe des arbres, de dessouchage et évacuation des débris, d'excavation des matériaux pollués (bourbiers/mauvaise tenue), de déblais/remblais, d'arrosage et compactage de la couche de forme, de création fossés et des exutoires, de foisonnement/excavation des matériaux sélectionnés, de déroctage, d'exploitation des carrières et de transport des produits jusqu'au site du projet (Cible 2.5).

A titre illustratif, au cours des travaux du chantier école, les superficies et les quantités de matériaux ci-après étaient concernées: Débroussaillage (62,479 m²) - Décapage de la terre végétale (77,512 m²) - Elagage des arbres y compris l'évacuation des débris (10 u) - Coupe des arbres y compris dessouchage et évacuation des débris (44 u) - Excavation des matériaux pollués (380 m³) - Déblais/Remblais, arrosage et compactage de la couche de forme (ép. 15 cm sur 8 m) (5 976 m³) - Création fossés (9376 m³) - Création des exutoires (542,98 m³) - Foisonnement/Excavation des matériaux sélectionnés (5 301,15 m³) - Déroctage (30m³). Mais, tous ces travaux ont été réalisés tout en assurant la préservation de l'écosystème et la diversité génétique de la région de Konye.



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Objectif 3 : Bonne santé et bien être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir
le bien-être de tous à tout âge

A travers cet objectif, la communauté internationale s'est engagée à : réduire la mortalité maternelle (3.1), réduire la mortalité infantile (3.2), mettre fin à l'épidémie du sida, la tuberculose, le paludisme et les maladies tropicales (3.3), réduire la mortalité due aux maladies non transmissibles (3.4), renforcer la prévention et le traitement des abus de substances psychoactives (3.5), diminuer le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route (3.6), assurer l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative (3.7), généraliser la couverture sanitaire universelle (3.8) et réduire le nombre de décès dus à des substances chimiques dangereuses (3.9).

Dans les pays en développement confrontés à des salaires faibles, à des taux de chômage et de sous-emploi importants et à des gaps significatifs en infrastructures, les approches HIMO ont démontré leurs avantages comparatifs pour la réalisation des certains travaux et ouvrages. Parmi ceux-ci, figurent en bonne place les infrastructures de santé de base (cases et centres de santé) à travers lesquelles les programmes HIMO contribuent directement à densifier et améliorer les infrastructures indispensables aux prestations de sanitaires. Appliquées à la construction réhabilitation et à l'entretien des voiries et des ouvrages d'art, elles participent à améliorer l'accessibilité aux services sociaux (santé et éducation) en réduisant les temps de trajets et de la pénibilité des déplacements.

De même, les revenus (plus importants) acquis par les ménages à travers la participation directe ou indirecte (fourniture des matériaux par exemple) de leurs membres dans les chantiers HIMO sont de nature à leur permettre de franchir plus aisément l'obstacle du coût pour accéder aux soins de santé. Toutes ces considérations mises ensemble, les programmes HIMO apportent un concours à l'atteinte de l'ensemble des cibles mentionnées ci-dessus.

De manière spécifique, les infrastructures de transport construites, réhabilitées ou entretenues participent, de part leur qualité à la réduction des accidents de la route (Cible 3.6). De façon plus directe, le développement des programmes HIMO intègre les préoccupations de sécurité et santé au travail indispensables à la qualité des relations de travail et à la productivité des travailleurs. En plus d'une couverture sanitaire (assurance), ces programmes appliquent des mesures simples de sécurité et de santé tels que la fourniture d'une trousse de premiers secours, des équipements de protection individuelle (gangs, casques, bottes, lunettes, ...) et comportent des modules spécifiques de prévention des risques. A travers les travailleurs concernés, ces programmes contribuent ainsi à élargir la couverture sanitaire (Cible 3.8).

Par ailleurs, les phases de recrutement dans les chantiers HIMO sont régulièrement mises à profit pour effectuer des visites médicales au bénéfice des candidats. En plus des campagnes de sensibilisation, counselling et d'éducation pour le changement de comportements sexuels à risque, organisées durant les périodes de travaux

aux bénéfiques des travailleurs, ces programmes contribuent à la diffusion des méthodes de prévention des maladies transmissibles telles que le Sida, la tuberculose, le paludisme ainsi que des pratiques d'hygiène et la salubrité (Cible 3.3).

Dans la même lancée, ils offrent des occasions de sensibilisation contre les abus de stupéfiants et d'alcool (Cible 3.5), d'éducation sexuelle, y compris à des fins de planification familiale (Cible 3.7) et même à la vulgarisation des gestes de premiers secours en cas d'accident (Cible 3.6).



180 travailleurs vaccinés contre le tétanos

L'aménagement de la route Kombone Bafaw –Lubange–Illey–Bikoro Bafaw a permis de diminuer le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route et surtout de réduire la mortalité maternelle et la mortalité infantile en facilitant le transport des enfants et des femmes enceintes vers les centres de santé de Konye. Avant la réalisation des travaux du projet, les femmes enceintes et les enfants malades résident dans les villages situés après Bikoro Bafaw avaient toutes les difficultés pour pouvoir se rendre dans les centres de santé situés à Konye. Mais, aujourd'hui, avec la construction et l'entretien régulier de la route, le déplacement des malades a été facilité réduisant ainsi la mortalité maternelle (Cible 3.1) et la mortalité infantile (Cible 3.2). Par ailleurs, des séances de sensibilisation sur le VIH-SIDA ont été systématiquement organisées au cours des séances de formation organisées par le projet kumba/Mamfé. Les populations riveraines de la route Kombone Bafaw –Lubange–Illey–Bikoro Bafaw, environ 4,000 personnes dont les 386 travailleurs enregistrés (298 hommes soit 77% et 88 femmes soit 23%) sur le chantier ont ainsi été directement sensibilisées au respect des mesures préventives contre la malaria, le VIH/SIDA et les maladies hydriques telles que la diarrhée. Ces séances de sensibilisation étaient déterminantes étant donné le niveau de vulnérabilité au sein des travailleurs des BTP en raison de : (i) leur grande mobilité due à la nature de leur activité; (ii) leur vulnérabilité socio-économique puisqu'ils sont employés assez souvent sur base de contrats temporaires, (iii) leur accès limité aux offres de soins de santé et d'information; (iv) le fait que les chantiers de construction constituent des pôles d'attraction des hommes et femmes pour divers intérêts (commerçants, chercheurs d'emplois, travailleuses de sexe). Ainsi, les mesures directes prises pour la prévention du paludisme, du VIH/SIDA et des maladies hydriques a permis de réduire la prévalence de diarrhées et autre maladies liées à l'eau parmi les employés et les familles riveraines du projet (Cibles 3.3 et 3.4). Par ailleurs, des séances de sensibilisation ont été régulièrement organisées sur les abus de stupéfiants et d'alcool dont la consommation est en forte augmentation dans la zone du projet, sur l'éducation sexuelle, la planification familiale et l'utilisation des gestes de premiers secours en cas d'accident (Cibles 3.5, 3.6 et 3.7).



Objectif 4 : Education de qualité

Assurer à tous une éducation équitable inclusive et de qualité
et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Les cibles de l'objectif éducation de qualité sont de sept ordres : assurer aux filles et aux garçons un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit (4.1), faciliter l'accès aux services de développement de la petite enfance (4.2), faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique et professionnel de qualité (4.3), augmenter le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences techniques et professionnelles (4.4), éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables (4.5), faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes sachent lire, écrire et compter (4.6) et faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable (4.7).

En contribuant à une distribution plus importante de revenus, les programmes HIMO concourent de manière indirecte à améliorer l'encadrement scolaire des enfants des ménages les plus pauvres. De fait, il est démontré que la déperdition scolaire des enfants est souvent associée aux conditions économiques difficiles de leurs familles. Avec un accroissement de leurs potentialités économiques et surtout de leurs connaissances, les personnes engagées directement ou indirectement dans les chantiers HIMO se retrouvent en meilleure capacité pour investir dans le développement du capital humain de leurs enfants. Elles ont ainsi plus de marges pour envoyer et maintenir leurs enfants dans les cycles scolaires, y compris ceux de l'encadrement de la petite enfance (Cibles 4.1 et 4.2).

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes HIMO, il est fondamental que les responsables locaux, les entrepreneurs et le personnel technique aient la capacité et les compétences nécessaires, afin d'obtenir la productivité, la qualité, les normes et le rapport coût-efficacité recherchés. Pour cette raison, le déploiement de ces Programmes s'accompagne régulièrement, après évaluation des compétences des ouvriers, d'initiatives spécifiques de renforcement des capacités. Les programmes HIMO intègrent notamment la formation des jeunes dans les différents métiers du secteur des BTP (maçonnerie, ferronnerie, électricité, plomberie, menuiserie, ...) et ont parfois débouché sur la mise en place de Centres de formation en bonne et due forme.

Dans le souci de garantir la durabilité de leurs performances en matière de relèvement des niveaux de vie après la phase de chantier, la fin des travaux de chantier donne régulièrement lieu à l'accompagnement des jeunes HIMO à leur installation dans des activités génératrices de revenus par l'organisation des séances de formation-emploi dans les secteurs de leurs choix (couture, agriculture, élevage, commerce, etc...). A travers toutes ces initiatives, les Programmes participent efficacement à accroître les compétences professionnelles et techniques à l'échelle des projets et au delà (Cible 4.4).

Toujours dans le même domaine et prenant en compte la nécessité de donner une chance à chaque individu, indépendamment de son niveau d'instruction, de pouvoir participer à la réalisation des projets, les programmes HIMO englobent, dans leurs phases d'exécution, diverses d'activités d'accompagnement dont des cours d'alphabétisation fonctionnelle ou des actions de renforcement des structures y dédiées et opérant dans les

zones d'intervention des Programmes (appuis aux Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle, Formation des moniteurs, ...). Ce faisant, ils participent à rattraper certaines inégalités dans l'accès à l'éducation de personnes vulnérables (Cibles 4.5 et 4.6).

En outre, l'activité de sensibilisation occupe une place importante dans le déploiement des Programmes HIMO. En général, un jour non travaillé est réservé à la sensibilisation des ouvriers sur divers thèmes tels que le civisme, la cohésion sociale, la prévention des IST/VIH SIDA, le genre, etc. Les bénéficiaires de ces actions acquièrent ainsi des connaissances et compétences importantes pour l'adoption de modes de vie plus responsables qu'ils pourront à leur tour, disséminer autour d'eux (Cible 4.7).

Le projet Kumba/Mamfé a grandement contribué au renforcement des capacités et des compétences techniques et professionnelles des personnes impliquées dans le chantier école et au-delà. Pendant les deux années d'exécution du projet, des formations ont été organisées aux métiers de la construction soit pour les bâtiments, les routes ou l'assainissement au bénéfice des groupements des jeunes constitués en vue de leur intégration dans les Comités de Route Communales (CRC) ou leur conversion en entrepreneurs individuels ou collectifs.

Par ailleurs, les compétences des administrations locales et décentralisées ont également été renforcées dans divers domaines dont : (i) Evaluation de l'opportunité et la pertinence de l'utilisation des approches intensives en emplois dans la réalisation d'infrastructures d'importance secondaire et tertiaire (optimisation du potentiel d'emploi des infrastructures réalisées, promotion du développement des PME locales dans le domaine de la construction et stimulation de la production et de l'utilisation de matériaux et outillages locaux) ; (ii) Maîtrise d'ouvrage des contrats de construction, réhabilitation et entretien des routes secondaires, et autres ouvrages de technicité simple (préparation des dossiers de soumission des offres, la gestion administrative, technique et comptable des contrats de travaux).

Les PME locales du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ont été formés à la gestion des projets HIMO et ont ainsi pu acquérir les compétences nécessaires à l'exécution des marchés/contrats favorisant une large utilisation de la ressource locale.

Le chantier école a été le lieu d'application par excellence des formations théoriques, avec un encadrement assuré par les experts du BIT. Le bénéfice de ces formations a d'ailleurs été étendu aux stagiaires professionnels finissant à l'ENSTP/AB. En définitive, les formations dispensées ont concerné les 386 travailleurs (298 hommes soit 77% et 88 femmes soit 23%) enregistrés sur le chantier et plus de 250 autres personnes dont : 29 cadres des administrations décentralisées et locales, 16 cadres techniques et 11 cadres dirigeants des PME de BTP, 56 jeunes / associations des jeunes, 138 jeunes stagiaires.



Objectif 5 : Égalité entre les sexes

Parvenir à l'égalité de sexe et autonomiser
toutes les femmes et les filles

Les cibles visées par cet objectif sont ; l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles (5.1), l'élimination de toutes les formes de violence en l'égard des filles et des femmes (5.2), l'éradication des pratiques préjudiciables (5.3), la prise en compte et la valorisation des soins et travaux domestiques non rémunérés (5.4) et, l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative (5.5).

De nombreux analystes de développement s'accordent sur le fait que l'autonomisation des femmes est un canal par excellence pour l'amélioration du bien-être social. Partageant cette assertion, les Programmes HIMO mettent un accent sur la participation des femmes. A date, le quota de femmes dans les projets HIMO se situe autour de 30%. En la faveur de la prise de conscience des enjeux liés à l'autonomisation et la réduction des discriminations qui touchent les femmes, ce quota devrait progressivement être relevé.

Tenant compte des réalités sociologiques qui font que les femmes aient tendance, dans plusieurs cas, à s'exprimer moins que les hommes, voire même aucunement, et que leur point de vue ne soit pas toujours pris en compte au cours de la préparation des projets, les Programmes aménagent des espaces de consultations spécifiques pour les femmes. Cette approche permet une meilleure segmentation des besoins réels des hommes et des femmes, et donc d'exercer un impact plus durable. En tant que cadre par excellence de promotion des normes internationales de travail, la non discrimination, en particulier selon le sexe, fait partie intégrante des exigences minimales appliquées dans tous les Programmes HIMO. Ainsi, à temps de travail et à niveaux de productivité égaux, un point d'honneur est accordé à l'égalité de rémunération. Il n'est donc pas étonnant de constater que les programmes HIMO ont des effets plus soutenus pour les femmes, en termes d'impact sur l'emploi et le revenu (Cible 5.1).

Par ailleurs certaines expériences dans les pays post conflits se sont révélées positives pour la résolution de conflit intercommunautaires et surtout la réduction des pratiques violentes à l'endroit des femmes et des filles. Dans le cadre de nombreux Programmes HIMO, les Plans de Réduction de la Violence (PRV), définis conjointement par les communautés et les autorités locales, ont permis d'identifier les actions prioritaires en termes de réduction et prévention de la violence. La tenue des ateliers de diagnostics participatifs sur les manifestations et des causes de la violence et la mise sur pied des activités de prévention de la violence ont permis de réduire de manière substantielle les violences dans les communautés surtout celles touchant les femmes (Cible 5.2).

Diverses études ayant également montré la robustesse du lien entre le degré d'autonomie économique de la mère et l'épanouissement des enfants, la participation accrue des femmes aux programmes HIMO a vocation à favoriser un meilleur accès de

leurs enfants à l'éducation. De telles évolutions sont de nature à réduire progressivement les pratiques préjudiciables pour les jeunes filles, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé (Cibles 5.3 et 5.5).

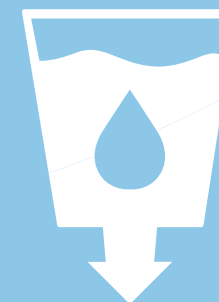
En outre les formations et les sensibilisations organisées dans le cadre des programmes à l'attention de ces dernières ont un impact direct sur la prise en charge de leurs familles et notamment dans l'encadrement de leurs enfants. Les Programmes HIMO contribuent ainsi à poser les bases pour une réduction durable des inégalités liées au genre dont l'accès aux fonctions de direction dans la vie politique, économique et publique (Cible 5.4).

La vision de l'OIT en matière de genre est résumée en trois points : (i) Assurer une complémentarité des mesures conventionnelles (lois, règlements, ...) ; (ii) Prendre des mesures favorisant la création d'emplois des femmes ; (iii) Prendre des mesures visant à concilier la vie professionnelle et familiale. Il existe des inégalités auxquelles sont confrontées les femmes quotidiennement dans tous les domaines d'activités et le secteur des BTP n'est pas en reste. Tout au long de l'exécution du projet Kumba/Mamfé, l'appui du BIT a permis de veiller, autant que possible, à la prise en compte du genre : (i) en matière d'emplois, 25 211 HJ de travail ont été créés en employant 421 ouvriers dont 26% de femmes ; (ii) 240 jeunes ont été sensibilisés à la création des activités génératrices de revenus dont 16,80% de femmes ; (iii) Sur 56 jeunes / associations des jeunes formés en Entrepreneurship (création des PME et au développement des activités génératrices de Revenus), on comptait 29,82% de femmes ; (iv) Sur 138 jeunes impétrants formés aux métiers des Bâtiments et Travaux Publics, on a compté 21% de femmes.

Afin d'encourager la présence des femmes au chantier, des tâches spécifiques leurs étaient réservées en tenant compte des différences physiques à l'instar des activités de : « débroussaillage » ; « décapage de la terre végétale » ; « évacuation des débris » et « l'arrosage de la couche de forme ». Par ailleurs, l'histoire de Mme Alice Ewanga est assez révélatrice de l'importance que les femmes ont eue sur le projet. Cette jeune veuve qui éduquait seule ses enfants a été employée pendant 10 mois sur le chantier. Initiée aux travaux publics par l'approche HIMO, elle est passée du poste d'Ouvrière à Chef Technique cantonnier et encadre aujourd'hui une équipe d'ouvriers dans le Comité de Routes Rurales (CRR) de Loubange. Grâce aux revenus tirés du chantier et la formation reçue, elle a lancé des petites activités économiques qui lui assurent aujourd'hui une autonomie financière. Elle espère que le processus de décentralisation actuellement en cours au Cameroun permettra d'augmenter les possibilités de marchés de travaux d'entretien routier pour le Comité dont elle a la charge.



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Objectif 6 : Eau propre et assainissement

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation
en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Les cibles visés par l'objectif eau propre et assainissement sont : l'accès universel et équitable de tous à l'eau potable (6.1), l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats (6.2), l'amélioration de la qualité de l'eau (6.3), l'utilisation efficace de toutes les ressources en eau (6.4), la gestion intégrée de toutes les ressources en eau (6.5) et la protection et la restauration des écosystèmes liés à l'eau (6.6).

La plupart des pauvres dans le monde vivent en zone rurale ; ils ont un accès limité aux infrastructures, à l'emploi et aux possibilités économiques et sont particulièrement vulnérables aux risques économiques, sanitaires et environnementaux. On estime que 79% des personnes qui utilisent des sources d'eau non salubres et 93% des personnes qui utilisent de l'eau de surface vivent en zone rurale.

Fort de ces constats, les approches HIMO sont mises à contribution, à travers le monde, pour la construction des canalisations d'eaux, des forages, des puits, des anneaux de drainage des eaux, etc. C'est notamment le cas du Projet d'investissement en appui au développement économique local (Extrême-Nord, Cameroun) qui a permis, à travers le recours aux techniques HIMO, la création des puits et forages pour améliorer l'accès à l'eau des populations de cette région du Cameroun. Au Népal, un programme HIMO a permis, entre 2007 et 2010, de créer environ 16 km² de bassins hydrographiques et 210 ha de canaux d'irrigation. A travers de telles interventions, les Programmes HIMO contribuent à améliorer l'accès universel et équitable à l'eau potable (Cible 6.1).

Pendant les phases de travaux, les ouvriers des chantiers HIMO bénéficient de formations et des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques hygiéniques. Divers thèmes sont abordés pour les inciter à maintenir un mode de vie acceptable afin de rester en bonne santé durant et après les chantiers. Sur un plan micro économique et à l'échelle des chantiers, des services d'assainissement (latrines, toilettes...) leurs sont offerts. Par ailleurs, les revenus perçus au titre de leurs participations aux chantiers permettent à des personnes vulnérables d'être en meilleure capacité d'accéder aux services d'hygiène et assainissement (Cible 6.2).

Dans les pays en développement, de nombreuses agglomérations souffrent du manque de systèmes adéquats d'assainissement tels que les réseaux d'égouts. Les eaux usées industrielles et les déchets provenant de la vidange des fosses septiques et des latrines y sont acheminés vers les rivières sans traitement, contribuant à la pollution des celles-ci. Des projets ayant recours aux approches HIMO tels que le projet d'assainissement de Yaoundé - Phase 2 (PADY.2) ont adressé cette problématique. En plus de la construction de canaux de drainage du principal fleuve qui traverse la ville et de ses affluents, le PADY.2 a réalisé une unité pilote de dépotage et de traitement des boues de vidange domestiques. De telles interventions contribuent à éliminer l'immersion de déchets et réduire ainsi la pollution des eaux (Cible 6.3).

Sur un autre plan, les approches HIMO se démarquent positivement par le déploiement de techniques rationalisant l'exploitation des ressources, y compris les ressources en eau. A l'échelle de leur réalisation, elles prennent ainsi en compte les impératifs d'usage rationnel de cette ressource (Cible 6.4) et se présentent comme des modèles de sa gestion intégrée (Cible 6.5).

En outre, les techniques HIMO ont été mises à contribution dans plusieurs cas pour la protection et la restauration des écosystèmes liés à l'eau, notamment les forêts (cas du programme « HIMO GREEN » en Côte d'Ivoire), les rivières (Cas du Programme de création d'emploi visant la relance des activités économiques en Haïti de 2010 qui a procédé à la correction de ravines et de berges de rivière), et les lacs (Cible 6.6).

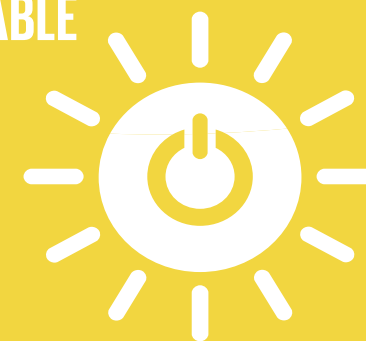


Bien que n'ayant pas directement visés les cibles de l'ODD 6, le projet Kumba-Mamfé a contribué à améliorer le réseau d'assainissement de la route Kombone Bafaw - Lubange-Illey-Bikoro Bafaw. En effet tout au long de la route, un dalot et cinq passages de buse (4 de Ø 800 et un double passage de Ø 1000) ont été construits contribuant ainsi de manière significative à l'amélioration du système d'assainissement des eaux.

En effet, dans le cadre de ce projet, toutes ces infrastructures connexes portant sur l'assainissement et les ouvrages d'art n'ont pas été confiées à l'assistance technique du BIT. Toutefois, à titre illustratif, si nous prenons l'exemple du projet d'assainissement de Yaoundé (PADY 1 & 2), nous pouvons dire que c'est un modèle de projet HIMO adressant des préoccupations d'eau et d'assainissement. Il a permis d'aménager le linéaire du cours d'eau principal (Mfoundi) et de ses quatre affluents traversant la ville de Yaoundé. En outre, il a réalisé une unité pilote de dépotage et de traitement des boues de vidange domestiques, construit aménagements paysagers autour du canal principal, renforcé les moyens de lutte anti-vectorielle des centres de santé de sa zone d'intervention, appuyé le renforcement des capacités de la Communauté urbaine de Yaoundé (CUY) et des 7 communes d'arrondissement (CA). Avec le recours aux travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), il a eu un impact sur la réduction de la pauvreté urbaine et a bénéficié directement à une population de 1,8 million personnes. Le projet a enregistré d'excellents résultats en matière de réduction des inondations et d'amélioration du cadre de vie des populations de Yaoundé.



**7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE**



Objectif 7 : Energie propre et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables,
durables et modernes ; à un cout abordable

Les cibles visées par cet objectif sont l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes (7.1), l'accroissement de la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial (7.2), et l'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau mondial (7.3).

L'énergie est au centre de presque tous les défis d'aujourd'hui (emplois, sécurité, changement climatique, alimentation, accroissement des revenus, etc.). Engagés dans l'amélioration des conditions de vie des populations et principalement les plus vulnérables, les Programmes HIMO, à travers leur approche holistique, intègrent régulièrement les préoccupations liées à l'accès aux services énergétiques. A cet égard, plusieurs initiatives ont été déployées dans le cadre de certains de ces Programmes pour amener les populations à adopter des équipements de cuisson propres comme les foyers améliorés et à valoriser durablement des sources d'énergie comme le bois et le charbon.

Dans le cadre du Projet d'Accès aux Services Energétiques pour la Commune rurale de Safo au Mali (2011-2015) comme dans de nombreux autres exemples ayant abondamment fait recours aux techniques HIMO, le confort des populations a été amélioré à travers la facilitation de leur accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes. De manière indirecte, la redistribution des revenus opérée par les programmes HIMO dote les bénéficiaires de meilleures capacités pour acquérir des équipements (lampe, pompe, kits de gaz, etc.) indispensables pour la satisfaction de leurs besoins énergétiques (Cible 7.1).

En tant qu'instruments de promotion des approches innovantes, les Programmes HIMO privilégient régulièrement le recours à des énergies renouvelables, soit lors de la réalisation des chantiers (forages, pompes à énergie solaire), soit lors des phases d'accompagnement à la création d'activités génératrices de revenus post-chantier. Les jeunes sont ainsi encouragés à développer des initiatives entrepreneuriales dans les domaines des énergies renouvelables qui s'avèrent souvent adaptées, attractives, rentables et accessibles (Cible 7.2).

En se basant sur une utilisation optimale de la main d'œuvre et une substitution des hommes aux équipements, les programmes HIMO permettent la production d'infrastructures à coût raisonnable. La diminution substantielle du recours aux machines induit une consommation énergétique moindre, toute chose qui participe, à l'échelle des projets, à une meilleure efficacité énergétique (Cible 7.3).





8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Objectif 8 : Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique soutenue,
partagée et durable, le plein emploi productif
et un travail décent pour tous

Les cibles concernées par l'objectif travail décent et croissance économique sont l'amélioration du taux de croissance économique par habitant adapté (8.1), l'amélioration de la productivité économique (8.2), la promotion des politiques axées sur le développement (8.3), l'utilisation efficace des ressources mondiales (8.4), la réalisation du plein emploi productif (8.5), la réduction de la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (8.6), la suppression du travail forcé (8.7), la défense des droits des travailleurs et promotion du travail décent (8.8), le développement du tourisme durable (8.9) et l'accès aux services bancaires (8.10).

L'investissement massif dans les infrastructures (qui représentent 50 à 70 % des investissements publics nationaux dans la plupart des pays en développement) induit par les approches HIMO favorise le développement des entrepreneurs privés qui doivent accroître leur production pour satisfaire la demande. Par ailleurs les emplois créés constituent une niche de croissance et surtout une transition vers la formalité. Dans certains pays comme Madagascar ces emplois représentent près de 30% des emplois formels non agricoles ce qui fait de l'approche HIMO une partie intégrante de leur politique de développement (cible 8.1, 8.2 et 8.3)

La politique sous jacente des programmes HIMO est la valorisation du savoir-local, en priorité les matériaux locaux. Cette politique vise à valoriser les matériaux locaux et développé la substituabilité pour les matériaux qui s'épuiserait plus vite. (cible 8.4)

Convaincus de ce que l'emploi reste le meilleur moyen de s'affranchir de la pauvreté et de construire les bases d'une société juste, stable et pacifique, les Programmes HIMO ont confirmé leurs capacités à contribuer efficacement à l'atteinte de l'objectif. Il est désormais établi que ceux-ci créent plus d'emplois (Cible 2.5) :

- 2 fois plus lors des projets de constructions de routes et d'écoles rurales à Madagascar en 2006 ;
- 3.2 fois plus lors de réhabilitation et à l'entretien des routes au Ghana dans les années 1990 ;
- 25 fois plus (5 000 journées de travail non qualifié par km, contre 200) lors travaux de construction de routes rurales au Cambodge en 2003 ;
- 42 000 jours de travail supplémentaires pour chaque million de dollars américains investi lors des projets de routes en Sierra Leone.

Par ailleurs, contrairement aux idées répandues, cet emploi est durable car il est accompagné du renforcement de l'employabilité des travailleurs, de leur formation sur les chantiers et de la promotion des PME à travers la simplification des procédures d'appels d'offres de manière à permettre à ces PME d'avoir régulièrement accès aux marchés.

Les méthodes HIMO conduisent à une réorganisation du portefeuille d'activités des

jeunes vers le travail salarié et ont ainsi un fort impact sur la composition et la qualité de l'emploi. En addition Les formations dispensées contribuent à améliorer les connaissances et les pratiques des bénéficiaires sur la recherche d'emploi et l'entrepreneuriat (Cible 8.6)

L'approche HIMO favorise la création d'opportunité d'emplois salariés surtout pour les moins qualifiés qui abondent le marché de l'emploi des pays pauvres. En outre, le fait d'être en emploi permet en théorie aux participants de développer des compétences techniques et comportementales pouvant améliorer leur employabilité, mais cela leur donne en plus une (première) expérience facilitant à plus long terme leur insertion dans le marché du travail (Cibles 8.7 et 8.8)

L'option « matching grants » qui consiste à octroyer des fonds complémentaires au bénéficiaire à la fin du programme sous condition qu'il a pu économiser un montant (fixé à l'avance) de ses revenus durant le programme, permet le développement des activités indépendantes qui vont accroître à long terme leur niveau de revenu et aussi leur niveau de vie, parfois à travers une meilleure appropriation des canaux de finances modernes (Cible 8.9).

Le projet HIMO mené lors des travaux de construction de la Route Kumba-Mamfé au Cameroun a contribué à la suppression du travail forcé et la défense des droits des travailleurs par la promotion du travail décent sur le chantier école HIMO et au cours des formations organisées. Sur le chantier école, ces principes du travail décent étaient également mis en œuvre de manière à s'assurer que les jeunes, les responsables techniques des PME, les maires et le personnel technique des communes soient formés à l'intégration du travail décent dans les travaux d'entretien routier.

La valeur ajoutée du BIT a été de veiller à l'introduction dans les travaux du chantier école et les séances de formation, les clauses de travail décent, notamment au niveau de la garantie des salaires, de l'application des conventions collectives et le respect des conditions de sécurité des travailleurs et à leur application effective sur le chantier école, notamment l'application de la C167 concernant la convention sur la sécurité et la santé dans la construction.

A titre illustratif, le port des Equipements de Protection Individuelles (EPI) était systématique sur le chantier et son non-respect conduisait à une pénalité financière. Par ailleurs, tous les travailleurs sur le chantier ont bénéficié d'une assurance chantier souscrite à cet effet. (Cibles 8.7 et 8.8).

Le projet a également favorisé le développement économique local à travers la formation des jeunes dans les différents métiers des BTP, le développement de petites activités génératrices de revenus et la création d'emplois. Dans l'ensemble, 66 emplois directs et 91 indirects et de nombreux induits ont été créés, surtout chez les jeunes.

Par ailleurs, 138 jeunes (dont 21 % de femmes) ont été formés aux métiers des BTP dont une dizaine a directement trouvé un emploi auprès de l'entreprise internationale en charge des travaux de construction de la route principale.

Le projet a ainsi démontré aux bénéficiaires qu'il était possible de réhabiliter une route en terre par la valorisation des ressources locales.

En outre, une cinquantaine de cadres des administrations décentralisées et membres des Comités de Routes Communales ont été formés à la gestion des contrats HIMO afin d'assurer la pérennité des résultats et de la mise en œuvre de l'approche (Cibles 8.1, 8.2, 8.6).



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Objectif 9 : Industrie innovation et infrastructures

Bâtir une infrastructure résiliente,
promouvoir une industrialisation durable
qui profite à tous et encourager l'innovation

Les cibles retenues pour atteindre l'objectif industrie, innovation et infrastructures comprennent : la mise en place d'une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente (Cible 9.1), la promotion d'une industrialisation durable (Cible 9.2), l'accroissement de l'accès des entreprises aux services financiers (Cible 9.3), la modernisation de l'industrie (Cible 9.4) et le renforcement de la recherche scientifique (Cible 9.5)

Dans leur objectif qui est d'améliorer l'accès des populations aux services publics de base et de contribuer au développement local, les programmes HIMO s'appuient dans leur quasi-totalité sur la construction et la maintenance d'infrastructures publiques comme des routes, caniveaux, espaces verts ou de la réhabilitation et l'entretien des routes tertiaires et secondaires. Ils portent également sur la construction d'écoles, habitations, ponts, digues et autres ouvrages connexes. Les exemples de telles réalisations sont légions (pavage des rues de la ville secondaire de Kaya au Burkina entre 1994 et 1999 ; constructions de ponts, sentiers, routes rurales en Indonésie après le tsunami de 2004).

La forte demande d'infrastructures de base offre des opportunités immenses de développement des programmes HIMO fondés sur une valorisation optimale des ressources locales ; main d'œuvre et matériaux locaux. Ceci permet d'assurer la durabilité et la résilience, notamment face aux changements climatiques (Cible 9.1)

La valorisation des matériaux locaux a parfois contribué à alimenter la réflexion pour la recherche scientifique et l'innovation dans le sens de l'amélioration de la résistance, des caractéristiques et du conditionnement de ses matériaux, etc. (Cible 9.5). En outre, l'apport des Programmes HIMO dans l'amélioration de l'accès aux infrastructures telles que celles de transport et énergétiques contribue à asseoir les bases de compétitivité nécessaires à la durabilité de l'industrialisation notamment dans les pays en développement (Cibles 9.2 et 9.4)

En outre, le recours de plus en plus marqué à la contractualisation dans le cadre de l'exécution des chantiers HMO multiplie les débouchés pour de nombreuses PME. A travers, l'adjudication des marchés relatifs aux travaux, elles bénéficient de formations théoriques et pratiques par le biais des chantiers-écoles ; toutes choses qui contribuent à renforcer leurs capacités, moderniser leur gouvernance interne et améliorent leur capacité d'intégration aux chaînes de valeur et par ricoche aux canaux modernes de financement (Cible 9.3).



Le projet d'appui à la création d'emplois et au renforcement de l'employabilité des jeunes a été réalisé en marge des travaux de construction de la route la Route Kumba/Mamfe et la réhabilitation de 118 km de pistes rurales. Le chantier école mis sur place a concerné 5 km sur la route Kombone Bafaw-Lobangue-Ileh vers Dikoro & Efanga dans la Commune de Konye. Les principaux travaux exécutés ont été le débroussaillage, le décapage de la terre végétale, l'élagage des arbres, l'évacuation des débris, la coupe des arbres et le dessouchage, l'excavation des matériaux pollués (bourbiers/mauvaise tenue), le déblais/Remblais, l'arrosage et le compactage de la couche de forme, la création fossés, la création des exutoires, le foisonnement des matériaux sélectionnés et le déroctage.

Bien que n'ayant pas directement visés les cibles de l'ODD 9, le projet Kumba-Mamfé a contribué à la mise en place d'une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente. En effet, en dépit des difficultés rencontrées, l'ensemble des travaux ont été réalisés suivant les approches HIMO et présentent une qualité satisfaisante avec un taux d'exécution physique de 99,5%. Ces travaux ont permis (i) le désenclavement réel des villages isolés et difficiles d'accès comme ceux de Lobangue et Ileh et (ii) d'avoir une route rurale d'une bonne praticabilité en toute saison (Cible 9.1).



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Objectif 10 : Inégalités réduites

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'engagement à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre repose sur un ensemble cohérent de sept cibles : assurer une croissance de revenus des 40% de la population les plus pauvres (10.1), autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, politique et économique (10.2), assurer l'égalité des chances en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires (10.3), adopter des politiques budgétaires, salariales et de protection sociale (10.4), améliorer la gouvernance et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux (10.5), améliorer la représentativité des pays en développement dans les institutions économiques et financières internationales (10.6) et, faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable (10.7).

Certaines de ces cibles recoupent les champs d'application et des effets des Programmes HIMO. Principalement exécutés dans les zones rurales, ces programmes participent à une distribution de revenus aux personnes pauvres directement pour celles recrutées dans les chantiers ou fournissant les ressources locales (piquets, briques, moellons, sable, ...) utilisées lors des travaux. De manière indirecte, les infrastructures construites, réhabilitées ou entretenues dans le cadre de ces programmes améliorent les conditions de vie de ces populations et leur offrent des facilités pour le développement d'activités génératrices de revenus. Par ailleurs, leur implication dans les travaux leur donne la possibilité de participer de façon effective au processus de développement local. Ainsi, un ciblage approprié des zones d'intervention et des modalités de déploiement des Programmes HIMO font de ces derniers des leviers pour la réduction des inégalités (Cible 10.1).

Partout où les programmes HIMO sont déployés, l'accent est mis sur un certain nombre de clauses de base dans la définition des contrats de travail telles que le salaire minimal, l'âge minimal, les indemnités des ouvriers pour les accidents de travail, la sécurité et la santé et, la non-discrimination. Ces règles ont souvent débouché sur un accès prioritaire réservé aux membres les plus vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap, les femmes chef de ménage, les ménages dans lesquels aucun membre ne travaille, etc. A l'échelle de leur réalisation, les Programmes HIMO contribuent ainsi à l'autonomisation économique et à l'insertion sociale de personnes souvent marginalisées (Cible 10.2 et 10.3).

Phénomène mondial qui devient chaque jour plus complexe, la migration tend à devenir un facteur du sous développement lorsqu'elle concerne les jeunes quittant leurs terroirs pour fuir la marginalisation, les injustices, l'insécurité sociale ou encore la famine et la pauvreté. En créant des emplois et en générant des revenus conséquents aux jeunes, particulièrement dans les zones rurales, les Programmes HIMO

ont été de puissants vecteurs de socialisation et d'autonomisation pour les jeunes recrutés dans les chantiers. Les revenus tirés ont souvent constitué le capital de départ qui leur faisait défaut pour développer des activités génératrices de revenus et renoncer à l'exode rural qui très souvent alimente les migrations internationales "inconscientes" et irrégulières (Cible 10.7).

Par ailleurs, certains Gouvernements, observant les avantages générés par les Programmes HIMO se sont inspirés des standards de ces Programmes en matière de sécurité sociale pour améliorer les politiques nationales de protection sociale et les normes salariales (Cible 10.4).



Le projet d'appui à la création d'emplois et au renforcement de l'employabilité des jeunes réalisé en marge des travaux de construction de la route la Route Kumba/Mamfé a notamment permis la construction de 5 km de route à Loubangue. Ces travaux ont rendu possible la réactivation du marché hebdomadaire de ce lieu enclavé. La réouverture du marché hebdomadaire a permis aux agriculteurs de la région d'avoir un lieu où vendre leur production agricole et s'assurer ainsi une source de revenu additionnelle.

Par ailleurs, grâce à cet aménagement, le coût de transport Kumba-Lobangue, qui était de près de 6'000 FCFA à cause du mauvais état de la route depuis Kumba est passé à 1'500 FCFA du fait de la conjonction de la construction de la N8, et des travaux HIMO réalisés. C'est ainsi qu'une ligne de transport a été créée à la gare routière de FIAGO à Kumba favorisant ainsi l'autonomisation et l'intégration sociale, politique et économique des habitants de la région.

En outre, la distribution de revenus à la main-d'œuvre sous forme de salaires a contribué de façon directe à l'amélioration des conditions de vie de certains ménages de la zone. Par son ciblage approprié des zones interventions, le projet a apporté une contribution à la réduction des inégalités (Cibles 10.1, 10.2 et 10.7).



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Objectif 11 : Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Sept cibles sous-tendent cet objectif : assurer l'accès de tous à un logement et des services de base (11.1), assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable (11.2), renforcer l'urbanisation durable (11.3), protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial (11.4), réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes (11.5), réduire l'impact environnemental négatif des villes (11.6) et, assurer l'accès de tous à des espaces verts et des espaces publics sûrs (11.7).

La réalisation de la plupart de ces cibles requiert, sinon repose, sur le développement d'infrastructures dont l'envergure et la nature se prêtent parfaitement aux approches HIMO. Celles-ci ont fait leurs preuves dans la réalisation des petites infrastructures tant en milieu rural qu'urbain dont le logement, les infrastructures sociales (écoles, centres de santé, assainissement, espaces verts, ...) et rentrent ainsi en droite ligne des réponses possibles aux préoccupations relatives à l'accès au logement et des services de base (Cible 11.1) et aux lieux de détente urbains comme les espaces verts (Cible 11.7).

Dans de nombreux cas, les programmes HIMO ont positivement influencé l'orientation des politiques de planification et des procédures de passation de marchés et de suivi/évaluation des projets. A travers des modules spécifiques ou par simple diffusion des expériences, les Programmes HIMO participent au renforcement des institutions dans la maîtrise de travaux publics, la réalisation des études de faisabilité et des études techniques relatives à la construction / réhabilitation / entretien des infrastructures dans différents secteurs ; toutes choses concourant à l'amélioration des politiques de planification urbaines et de gestion des établissements humains (Cible 11.3).

Le déploiement des Programmes HIMO a quelques fois été opéré en réponse à des catastrophes naturelles (tremblement de terre, tsunami, ouragan, éboulements, ...). En plus de l'amélioration des moyens de subsistance et du développement économique local des

communautés, ces Programmes ont alors contribué à la restauration des patrimoines culturels et naturels (Cible 11.4).

La restauration des écosystèmes à travers les Programmes HIMO a, dans certains cas, inclut diverses mesures de contrôle de l'érosion basées sur les infrastructures, telles que le contrôle des ravinements, la correction des cours d'eau, le boisement, et la construction de fossés pour limiter l'érosion. De telles actions permettent de prévenir

et limiter les effets dévastateurs de catastrophes naturelles. A l'exemple des ouragans, de tels effets sont régulièrement aggravés par l'érosion et le déboisement. Les investissements permettent alors de reconstituer des volumes de terre qui peuvent absorber certaines quantités d'eau et une végétation susceptible de ralentir cette eau. De telles initiatives montrent la capacité des approches HIMO à contribuer à réduire les pertes économiques imputables aux catastrophes naturelles (Cible 11.5).

En appui à l'amélioration de l'environnement urbain, des programmes HIMO ont été expérimentés dans la collecte des déchets ménagers et le compostage artisanal. Dans les villes confrontées à des volumes croissants des déchets produits et la couverture insuffisante des systèmes de collecte, cette approche répond à la fois à une logique d'assainissement et socioéconomique (promotion des AGR, réduction des coûts de transferts vers les décharges. En intégrant la formation et la sensibilisation au tri et au traitement des déchets, ces Programmes associent les acteurs formels et informels pour aborder des problématiques communes à savoir la mise en valeur des déchets, la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers insalubres (Cible 11.6).

Grâce aux travaux réalisés dans le cadre du Projet HIMO adossé à la construction de la route la Route Kumba/Mamfé, les habitants des villages enclavés de Lobangue et Illeh disposent d'un système de transport plus sûr et économiquement plus accessible. La praticabilité de la route a été significativement améliorée et les coûts de transport ont chuté. Le meilleur état de la route devait également réduire les risques d'accidents (Cibles 11.2 et 11.3).

Par ailleurs, pendant l'exécution du projet, nous avons veillé à la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel régional (Cible 11.4). En effet, pendant les travaux de construction de la route, le projet a pris soin de protéger le patrimoine culturel contre les dommages, l'altération, la suppression en évitant les plantations et les tombes qui se trouvaient sur le tracé de la route. De plus, des horaires de travail flexibles avaient été aménagés pour permettre à certaines femmes d'effectuer leurs tâches ménagères et à certains agriculteurs de se rendre dans leurs champs avant de se rendre au chantier.



Objectif 12 : Consommation et production responsables

Établir des modes de consommation
et de production durables

La volonté de la communauté mondiale d'adopter des modes de consommation et de production durables renvoie aux cibles spécifiques suivantes : mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (12.1), parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles (12.2), réduire le volume de déchets alimentaires et diminuer les pertes de produits alimentaires (12.3), parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets (12.4), réduire nettement la production de déchets (12.5), encourager les entreprises à adopter des pratiques viables (12.6), promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics (12.7) et, faire en sorte que toutes les personnes aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable (12.8).

Les approches HIMO ont été conçues dans l'optique de favoriser une utilisation rationnelle des ressources naturelles qui constituent désormais un enjeu important sur les plans alimentaire, environnemental, politique, géopolitique, sanitaire et socio-économique. En associant l'emploi au développement des infrastructures, les Programmes HIMO œuvrent à la préservation de l'environnement par des activités de restauration et de gestion des ressources naturelles telles que le reboisement, l'aménagement des forêts, la conservation des sols et des eaux ; toutes choses qui rentrent en droite des impératifs de gestion durable et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles (Cible 12.2).

Dans le cadre de la réalisation des investissements de petites et de moyenne envergure, les faits stylisés indiquent de manière robuste que les approches HIMO créent plus d'emplois et sont plus efficaces en termes de coûts et de consommation de ressources, particulièrement des ressources locales :

- HIMO a créé 3.2 fois plus d'emplois, a représenté un coût environ 10% plus bas, et a réduit le besoin de devises étrangères d'environ 50% lors de la réhabilitation et de l'entretien des routes de desserte (Ghana) ;
- HIMO a conféré un avantage financier de 43% pour la maintenance de routine, de 64% pour la maintenance périodique, et de 54% pour la réhabilitation complète des routes régionales (Mozambique) ;
- HIMO a créé trois fois plus d'emplois, a été au moins 30% moins coûteux, et a réduit le besoin de devises étrangères de 10 à 20% dans la construction de routes et d'écoles rurales. Dans certaines zones éloignées, HIMO a été environ cinq fois moins cher. Concernant la construction d'écoles, HIMO a créé environ deux fois plus d'emplois, en économisant jusqu'à 40 pourcent de ressources.

De tels avantages comparatifs confèrent aux approches HIMO un potentiel non négligeable dans la promotion des modes de consommation et de production durables (Cible 12.1) et dans l'incitation faite aux entreprises, notamment celles adjudicatrices des marchés, à adopter des pratiques viables (Cible 12.6).

En outre, les expériences des Programme HIMO en matière de passation de marché sont régulièrement capitalisées par les Gouvernements pour améliorer leurs systèmes de passation des marchés publics, conférant ainsi à ces programmes un rôle de levier dans la promotion des pratiques durables à travers la commande publique (Cible 12.7).

L'apport des Programmes HIMO dans la vulgarisation des principes, informations et connaissances nécessaires au développement durable n'est pas non plus à négliger, l'occasion de la réalisation des investissements étant souvent mise à profit pour organiser des campagnes de sensibilisation sur ces sujets (Cible 12.8).

Le projet d'appui à la création d'emplois et au renforcement de l'employabilité des jeunes réalisé en marge des travaux de construction de la route la Route Kumba/Mamfé a mis un accent particulier sur la formation et le renforcement de capacités afin de permettre, d'une part, aux entrepreneurs, cadres et agents de maîtrise de mieux conduire avec efficacité les travaux et d'autre part, aux agents et cadres du Ministère des Travaux Publics d'assurer une meilleure maîtrise des travaux HIMO et leur inclusion dans la passation des marchés publics (Cible 12.7). Cela a conduit à une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles et à des modes de consommation plus durable (Cibles 12.1 et 12.2).

Par ailleurs, au cours du chantier, les formations sur l'utilisation des techniques intensives en emplois ont permis la réduction considérable de la production de déchets (12.5) et encouragé les entreprises à adopter des pratiques viables (Cible 12.6). Par exemple, au cours des travaux du chantier école, la quantité ci-après des déchets a été gérée de façon durable: Débroussaillage (62,479 m²) - Décapage de la terre végétale (77,512 m²) - Elagage des arbres y compris l'évacuation des débris (10 u) - Coupe des arbres y compris dessouchage et évacuation des débris (44 u) - Excavation des matériaux pollués (380 m³) - Déblais/Remblais (5 976 m³) - Création fossés (9376 ml) - Création des exutoires (542,98 ml) - Foisonnement/Excavation des matériaux sélectionnés (5 301,15 m³) - Déroctage (30m³). Ainsi, ces activités ont été réalisées tout en assurant la préservation de l'écosystème et la diversité génétique de la région de Konye.

L'optimisation des procédés de la part des entreprises et le recours plus prononcé aux approches HIMO par les administrations sont appelés à se traduire par une rationalisation dans l'exploitation des ressources à l'échelle des chantiers et au niveau national (Cibles 12.1, 12.2, 12.6, 12.7 et 12.8).



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Objectif 13 : Lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter
contre les changements climatiques et leurs répercussions

Trois cibles spécifiques sous-tendent cette volonté forte exprimée par la communauté mondiale : renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat (13.1), incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales (13.2), améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles (13.3).

La régression continue des précipitations, l'augmentation des températures moyennes annuelles et la recrudescence des événements extrêmes (tsunami, cyclones, montée du niveau de la mer, sécheresses, inondations, glissements de terrain, coulées de boue, chute de pierres, éboulements, etc.) ont significativement influencé l'orientation des programmes HIMO à travers le monde. Ceux-ci mettent désormais un accent plus marqué sur les programmes d'investissements en infrastructures rurales susceptibles de renforcer la résilience des personnes impliquées et des communautés rurales, en sélectionnant ceux qui contribuent à la diversification des moyens de subsistance ; l'adaptation au changement climatique, ainsi que la préparation et la prévention face aux crises naturelles.

Les approches HIMO sont ainsi déployées pour anticiper les changements physiques dans les zones rurales vulnérables au changement climatique, notamment en adaptant les infrastructures, en mettant en place des mesures de prévention de l'érosion des sols et des glissements de terrain, et en fortifiant des systèmes de protection comme les digues. Les résultats appréciables obtenus en matière de gestion des ressources en eau, de réduction de la dégradation des sols, de préservation de la végétation et de la biodiversité, d'augmentation et de stabilisation des rendements agricoles, sylvicoles et fourragers font de ces programmes un adjuvant essentiel dans le renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation face aux changements climatiques (Cible 13.1).

Au regard des résultats obtenus dans ces domaines, les Programmes HIMO sont de plus en plus intégrés dans les politiques et les stratégies nationales de développement comme instruments d'adaptation des programmes aux changements climatiques (Cible 13.2).

En outre et dans les zones touchées ou présentant des grands risques d'exposition aux catastrophes liées au climat, le déploiement des Programmes HIMO inclut des initiatives contribuant à l'éducation, la sensibilisation et le renforcement des capacités individuelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact (Cible 13.3).



Tout au long des travaux de réalisation du chantier école au cours du projet Kumba/Mamfe, la protection de l'environnement a toujours constitué une problématique majeure. Cette préoccupation était d'autant plus importante que le projet portait sur la construction d'une route nouvelle. A cet effet, il a fallu doter les ouvriers sur le chantier des outils et techniques nécessaires pour limiter l'impact de la construction de la route sur l'environnement et préserver ainsi l'écosystème terrestre très riche de la région au cours des travaux de débroussaillage, de décapage de la terre végétale, d'élague des arbres, de coupe des arbres, de dessouchage et évacuation des débris, d'excavation des matériaux pollués (bourbiers/mauvaise tenue), de déblais/remblais, d'arrosage et compactage de la couche de forme, de création fossés et des exutoires, de foisonnement/excavation des matériaux sélectionnés, de déroctage, d'exploitation des carrières et de transport des produits jusqu'au site du projet.

Ainsi, les travaux du chantier école réalisés par le BIT au cours du projet Kumba/Mamfe se sont réalisés tout en assurant une meilleure gestion de l'environnement pour lutter contre les effets du changement climatique (Cibles 13.1, 13.2, et 13.3).

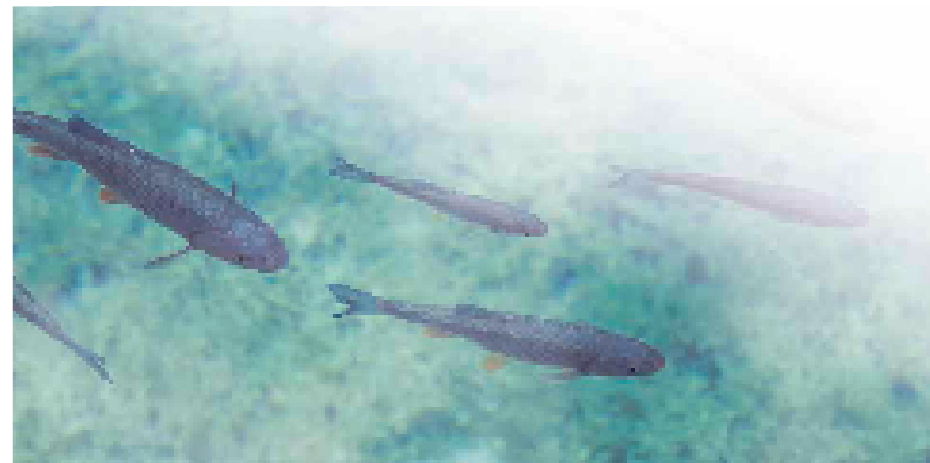


Objectif 14 : Vie aquatique

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

S'agissant de la vie aquatique, les cibles retenues se présentent ainsi qu'il suit : prévenir et réduire nettement la pollution marine (14.1), gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers (14.2), réduire l'acidification des océans (14.3), réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices (14.4), préserver au moins 10% des zones marines et côtières (14.5), interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche (14.6), faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines (14.7).

Les implications des Programmes HIMO pour ces cibles relatives à la gestion durable des océans, les mers et les ressources marines sont relativement indirectes. Quelques Programmes HIMO ont connu des succès dans la restauration des cours d'eau et des réserves d'eau terrestres (enlèvement des plantes aquatiques par des jeunes ruraux, nettoyage des canaux draineurs, restauration/extension de bassins hydrographiques, aménagement des infrastructures et réseaux hydrauliques).



La préservation des écosystèmes a été une préoccupation constante au cours des travaux de réalisation du chantier école exécuté en marge du projet Kumba/Mamfe. Cette préoccupation a induit des actions spécifiques de renforcement des capacités des ouvriers sur la gestion des écosystèmes pendant l'exécution des travaux HIMO. C'est ainsi que pendant les travaux de construction de la route, le projet a pris soin de limiter son impact sur la végétation, les cours d'eau, la fleur et la faune locale lors des différentes phases des travaux de débroussaillage, décapage de la terre végétale, élagage et coupe des arbres, dessouchage et évacuation des débris, excavation des matériaux pollués, travaux de déblais/remblais, création fossés et exutoires, travaux de foisonnement/excavation des matériaux (Cible 15.1 et 15.2).



Objectif 15 : Vie terrestre

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

L'objectif vie terrestre se rapporte à neuf (09) cibles prioritaires : garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce (15.1), promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître le boisement et le reboisement (15.2), lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés (15.3), assurer la préservation des écosystèmes montagneux (15.4), prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction (15.5), partager, de manière juste et équitable, les bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques (15.6), prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées (15.7), prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement leurs effets sur les écosystèmes (15.8), intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale (15.9).

De nombreux programmes HIMO ont fait la preuve de l'efficacité de cette approche dans la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres. Des succès remarquables ont notamment été enregistrés dans :

- la restauration des cours d'eau et des réserves d'eau terrestres (enlèvement des plantes aquatiques, nettoyage des canaux draineurs, correction des cours d'eau, restauration et extension de bassins hydrographiques, restauration des berges de rivières, dragage des lits de rivières, aménagement des infrastructures et réseaux hydrauliques, etc.) ;
- le contrôle de l'érosion basée sur les infrastructures (contrôle des ravinements, construction de fossés ;
- la restauration des écosystèmes fragiles comme celui du lac Tchad (reboisement, création d'une réserve de biosphère transfrontière, régénération de certaines espèces herbacées, etc.) ;
- la gestion durable des forêts (reboisement à but bois-énergie, élaboration de plans simples de gestion des forêts, réalisation de pare-feu, reforestation des zones dégradées, entretien des zones reboisées, ...) ;

Appliqués aux initiatives de gestion des ressources naturelles, les Programmes HIMO apportent une valeur ajoutée en termes de participation de tous les acteurs clés dont les communautés locales et le secteur privé local, d'utilisation optimale des ressources, y compris financières, d'appropriation des démarches pour assurer la pérennité des investissements et leurs répliquations. Ce faisant, les approches HIMO apparaissent comme un véritable atout qu'il convient de capitaliser davantage pour l'atteinte des Cibles 1 à 5 de cet objectif.

Les leçons tirées de ces Programmes ont influencé l'orientation des politiques nationales dans plusieurs pays dans le sens de la prise en compte des impératifs de protection des écosystèmes et de la biodiversité dans les mécanismes de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté (Cible 15.9).



La préservation des écosystèmes a été une préoccupation constante au cours des travaux de réalisation du chantier école exécuté en marge du projet Kumba/Mamfe. Cette préoccupation a induit des actions spécifiques de renforcement des capacités des ouvriers. Le projet a pris soin de limiter son impact sur la végétation, les cours d'eau, la faune et la flore locale lors des différentes phases des travaux.



Objectif 16 : Justice, paix et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

L'ambition de la communauté mondiale pour la justice, la paix et les institutions efficaces comporte dix (10) cibles prioritaires : réduire nettement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés (16.1), mettre un terme à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants (16.2), promouvoir l'état de droit et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité (16.3), réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, toutes les formes de criminalité organisée (16.4), réduire la corruption et la pratique des pots-de-vin (16.5), mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes (16.6), faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions (16.7), élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial (16.8), garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances (16.9), garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales (16.10).

Les Programmes HIMO œuvrent à la base pour éradiquer les causes profondes des crises et de violences dans le monde. En travaillant à l'insertion socio économique des jeunes, les Programmes et les approches HIMO contribuent à réduire le désœuvrement qui sert souvent de prétexte pour leurs recrutements par des groupes extrémistes. A travers l'insertion socioéconomique des jeunes, y compris ceux-ci des processus DDR, les Programmes HIMO consolident les bases de la paix et de la situation. Cette contribution s'étend dans la réinsertion des individus et le relèvement post crise en établissant un lien entre le redressement immédiat après la crise et les travaux de développement à moyen et long terme (Cible 16.1).

Les Programmes HIMO mettent également l'accent sur la participation communautaire dans l'identification de leurs problèmes, la conception des solutions ainsi que leurs implémentations et évaluations. La décentralisation basée sur la pratique est ainsi promue à tous les niveaux des populations à l'Etat central aux partenaires au développement en passant par les entreprises et les Organisations de la Société Civile. L'expérience de ces Programmes met notamment en évidence l'avantage des collectivités territoriales décentralisées qui sont les mieux indiquées pour assurer la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place de telles infrastructures en raison de la qualité des travaux résultant du suivi de proximité et de l'obligation de redevabilité qui pèse sur les responsables de ces entités.

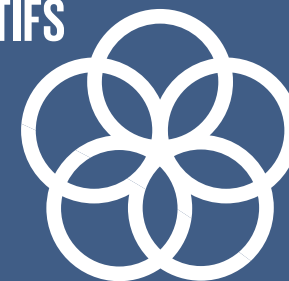
A travers cette approche participative, les Programmes HIMO contribuent inéluctablement à l'amélioration de la cohésion sociale dans les villages et entre les villages et à la Naissance d'une dynamique démocratique au niveau des communautés (Cible 16.7).



Le projet Kumba/Mamfe a permis le renforcement de la cohésion sociale au sein des populations riveraines de la route. En effet, au début du chantier, les jeunes issus des communautés de Kombone, Bafaw et de Lubange n'étaient pas disposés à travailler ensemble, ce qui a même entraîné un retard dans l'exécution du chantier école. Mais, à la suite des séances de sensibilisation et les premiers paiements effectués, les jeunes se sont rendus compte des effets positifs des travaux sur leur environnement direct en matière d'amélioration des conditions de vie et de revenus. En faisant travailler sur les chantiers HIMO, les communautés qui se regardaient en chien de faïence, le projet Kumba/Mamfe a contribué à ralentir l'émergence de la crise socio-politique qui est était déjà certainement latente. Par ailleurs, en prônant les respects des principes du travail décent au cours des formations et au cours des travaux du chantier école à l'instar de l'interdiction du travail des enfants, le respect de la convention C167 concernant la sécurité et la santé dans la construction, l'existence de contrat de travail, le respect de la durée du temps de travail et la non-discrimination, le projet Kumba/Mamfe a contribué à réduire nettement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés en particulier celles dont sont victimes les enfants et les femmes tout en réduisant la corruption en s'assurant que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions (Cibles 16.1, 16.2 et 16.3).



17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

De nombreux domaines sont couverts par cet objectif : aide publique au développement (17.1 – 17.2 – 17.3), soutenabilité des dettes publiques (17.4), incitations à l'investissement (17.5), science, technologie et innovation (17.6), transfert de technologies et coopération scientifique (17.7 – 17.8), renforcement des capacités (17.9), commerce international et équitable (17.10 – 17.11 – 17.12), stabilité macroéconomique (17 – 13), cohérence des politiques de développement (17.14 – 17.15), partenariats pour le développement (17.16 – 17.17), développement statistique (17.18 – 17.19).

Le renforcement des capacités dans l'amélioration des systèmes de planification, d'élaboration des politiques, programmes et stratégies de développement fait partie intégrante des champs couverts par les Programmes HIMO. Par un accompagnement dans l'analyse des problématiques sectorielles et thématiques (infrastructures, emploi, systèmes statistiques, formation professionnelle, ...), les Programmes HIMO apportent une contribution remarquable au renforcement des processus des mécanismes de planification, d'élaboration et à d'appropriation des politiques de développement.

Les études d'évaluation d'impact des Programmes exécutées mettent à la disposition des politiques des informations et des données susceptibles d'alimenter les bases de données de monographies sectorielles et régionales, outils d'aide à la décision par excellence dans la définition et la conduite des politiques de développement. Ainsi, les Programmes HIMO se positionnent en avant-garde des initiatives de renforcement des capacités des pays en développement et d'appui aux plans nationaux (Cible 17.9) ainsi que de celles concourant à la collecte des données de qualité et d'élaboration des indicateurs de progrès en matière de développement durable (Cible 17.18 et 17.19).

Les succès enregistrés par les Programmes HIMO et l'efficacité transversale de cette approche ont amené plusieurs organisations internationales à l'adopter comme standard d'exécution de certaines actions et programmes d'aide au développement. Les Programmes HIMO sont ainsi soutenus par la quasi-totalité des organismes et agences internationaux impliqués dans l'aide au développement.

- Les Organismes du Système des Nations Unies (BIT, PNUD, FIDA, ...);
- Les Agences de développement des partenaires bilatéraux (AFD, Coopération Suisse, Allemande, Japonaise, ...);
- Les organisations internationales (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, ...).

Au final, l'approche HIMO apparaît comme l'un des supports et points de convergence autour de laquelle des partenariats plus efficaces peuvent être construits pour la réalisation de la quasi totalité des objectifs de développement durable (ODD).

Le projet d'appui à la création d'emplois et au renforcement de l'employabilité des jeunes réalisé en marge des travaux de construction de la route la Route Kumba/Mamfé a mis en évidence la l'efficacité d'un partenariat responsable à l'échelle locale. Le projet a été conçu et exécuté de façon participative par quatre organisations nationales, régionales et internationales partenaires à savoir :

- le Gouvernement à travers le Ministère des Travaux Publics (MINTP) ;
- la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et ;
- le Bureau International du Travail (BIT).

De la phase d'approbation à la phase de clôture, une forte implication des bénéficiaires a été recherchée et obtenue pour répondre aux attentes des bénéficiaires notamment les communes.

Grâce au cadre partenarial mis en place, le projet a bénéficié des expériences pilotes précédentes exécutées par le BIT dans la promotion des approches HIMO et consolidé les acquis des précédents projets financés par la BAD, en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la stratégie de développement des infrastructures du Cameroun. Par ailleurs, le projet a contribué significativement à l'initiative sur l'emploi des jeunes de la BAD (Cibles 17.1, 17.2, 17.3, 17.9, 17.14, 17.15, 17.16 – 17.17).

Conclusion

En prenant pour support principal, la réalisation des infrastructures, les Programmes HIMO ont développé des approches d'intervention holistiques et intégrées qui les situent, en termes d'impact, au confluent des enjeux de progrès technique, de progrès social, de progrès économique, de progrès politique et de progrès environnemental.

Ils se positionnent, à n'en point douter, comme un canal, un levier et un atout sur la marche de la communauté mondiale vers l'agenda 2030. Même si elle aurait pu produire de meilleurs résultats, l'initiative pilote de l'assistance technique du BIT au Ministère des Travaux Publics (MINTP) Camerounais dans le cadre du Projet d'appui à la création d'emplois jeunes et au renforcement de l'employabilité des jeunes au cours des travaux d'aménagement de la route Kumba-Mamfe a été une expérience qui a produit des résultats intéressants à partager. Il reste au Gouvernement camerounais et au BIT à tirer profit de cette expérience pour bâtir sur des projets plus importants afin de faciliter l'atteinte des ODD par la valorisation des programmes HIMO.

